

mais non celle de l'inscription, car nous ignorons si elle était contenue sur une seule pierre, n'étant pas démontré qu'il n'y eût aucun complément à la suite du mot *praediis*, bien que la nécessité du sens n'en exige pas. Je ne saurais donc rien ajouter sans arbitraire à ce que le texte conservé sur notre fragment fait connaître par lui-même, c'est-à-dire que des bains peu grandioses étaient établis dans le domaine d'un Caius Ulattius Aper, probablement prêtre à l'autel de Rome et des Augustes, et s'alimentaient de l'eau d'une fontaine désignée (1). »

On remarquera que dans cette dernière inscription le surnom de Caius Ulattius est fort court ; or, d'après notre restitution de la première ligne de la première inscription, qui est presque certaine, l'espace réservé au surnom du titulaire du monument est également très-court. Il n'y a donc rien que de fort naturel à croire qu'il s'agit du même personnage, lequel aurait eu une maison de campagne dont la porte d'entrée, donnant sur la grande voie romaine qui passait au-dessous de Pierre-Scise, était surmontée de la seconde inscription. Nous traduirons donc ainsi la première : « A Caius Ulattius Aper, fils de Caius Ulattius Priscus, Ségusiave, prêtre à l'autel des deux Césars nos Augustes et de Rome qui est entre le confluent de la Saône et du Rhône, le premier de la cité des Ségusiaves (auquel on ait érigé une statue). »

La mention de deux Augustes sur cette inscription, joint à la belle forme des caractères, prouve qu'elle est de la fin du premier siècle de notre ère, c'est-à-dire de l'an 98, où Trajan, adopté par Nerva, porta le titre d'Auguste en même temps que son père adoptif.

Quant aux deux grandes lettres qu'on voit au bas du frag-

(1) *Revue du Lyonnais*, juin 1866.